

UN OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION D'ORIENTATION DES PATIENTS

L'outil ADOP-HAD a été élaboré dans le cadre d'un travail piloté par la Haute Autorité de santé (HAS), en collaboration avec les professionnels de santé et les représentants des patients.

Evaluer en 8 clics maximum si un patient est éligible à une HAD

- > Quel que soit son âge et sa situation clinique
- > Qu'il soit à l'hôpital, à domicile, en établissement médico-social ou social avec hébergement

Un outil à destination de tous les médecins prescripteurs

- > De ville et à l'hôpital

En cas d'éligibilité, l'admission relève de l'appréciation de l'équipe HAD

- > En concertation avec le médecin traitant
- > Après information et accord du patient et de son entourage

A utiliser le plus en amont possible dans le parcours de soins du patient :

- > Pour favoriser un retour précoce à domicile au cours d'une hospitalisation conventionnelle avec hébergement
- > Pour éviter une hospitalisation conventionnelle avec hébergement en maintenant le patient sur son lieu de vie.

Outil disponible sur :

<https://adophad.has-sante.fr>

METTRE EN PLACE UNE HAD AVEC SANTÉ SERVICE

Contactez l'infirmier coordinateur hospitalier de l'une des 8 antennes départementales

>75 : 01 56 61 97 97	>92 : 01 46 38 15 15
>77 : 01 60 64 79 20	>93 : 01 39 87 25 68
>78 : 01 34 51 01 35	>94 : 01 42 11 47 69
>91 : 01 75 66 20 45	>95 : 01 39 61 25 56

NOTRE ORGANISATION

8 antennes départementales chargées de préparer les admissions des patients en HAD.

3 pôles de soins couvrant chacun une zone géographique de la région Ile-de-France et prenant en charge les patients qui y sont domiciliés.



CHIFFRES CLÉS

+ de 1 900 patients pris en charge tous les jours dans les 8 départements de l'Ile-de-France

+ de 16 000 patients et **660 000 journées** par an

+ de 1 200 salariés (infirmiers, aides-soignants, assistants sociaux, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, médecins praticiens d'HAD, psychologues, diététiciens, puéricultrices, sages-femmes, pharmaciens, préparateurs en pharmacie...)

Une collaboration étroite avec **+ de 3 500 partenaires**

FONDATION SANTÉ SERVICE

1^{er} acteur
de l'hospitalisation
à domicile
en Île-de-France

L'HAD, c'est quoi ?

- > L'HAD – hospitalisation à domicile – permet aux patients d'éviter, de retarder ou de raccourcir une hospitalisation avec hébergement.
- > Elle assure, au domicile du malade, des soins médicaux et paramédicaux continus et coordonnés qui se différencient des autres soins à domicile par la complexité et la fréquence des actes.
- > Le champ d'intervention de l'HAD est polyvalent : oncologie, soins palliatifs, plaies complexes, rééducation, périnatalité, gériatrie...

Pour qui ?

- > Malades de tous âges,
- > Pathologies graves, aiguës ou chroniques qui, en l'absence de prise en charge en structure d'HAD, relèveraient d'une hospitalisation complète,
- > Patients à domicile, en EHPAD ou en établissement social ou médico-social.

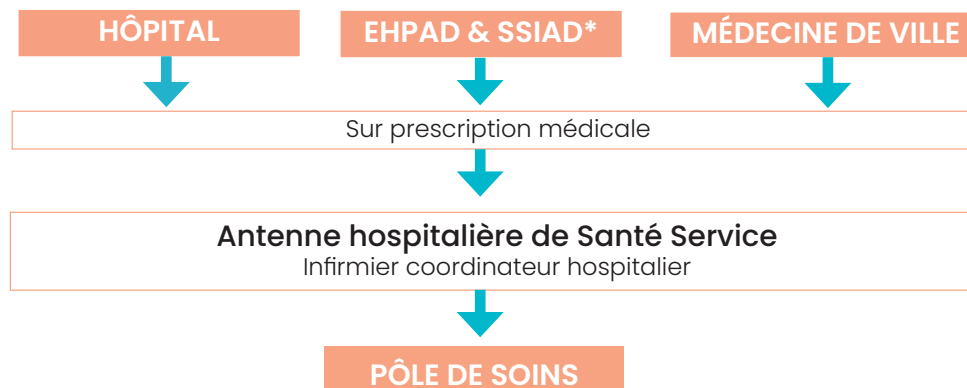
Comment ça marche ?

- > **PRESCRIPTION** du médecin traitant ou hospitalier,
- > **ÉVALUATION** de l'état de santé et du domicile par les professionnels de l'HAD,
- > **MISE EN PLACE AU DOMICILE** du matériel et réception des livraisons,
- > **RÉALISATION DES SOINS** par des professionnels de santé, comme à l'hôpital.

Garanties ?

- > Continuité des soins 24h/24 et 7j/7,
- > Prise en charge par l'Assurance Maladie à 100%,
- > Certification niveau A par la Haute Autorité de santé.

L'HAD : POUR ÉVITER OU RACCOURCIR UNE HOSPITALISATION



Une équipe pluridisciplinaire intervient tout au long de la prise en charge

LES EQUIPES INTERNES

1- Admission

Infirmiers coordinateurs hospitaliers, secrétaires médicales

2- Soins

Infirmiers, aides-soignants, diététiciens, kinésithérapeutes, sages-femmes, ergothérapeutes

3- Psychosocial

Psychologues, assistants sociaux



LES PARTENAIRES

1- Médicaux

Médecins de ville et hospitaliers, sages-femmes

2- Professionnels de santé libéraux

Infirmiers libéraux, kinésithérapeutes, orthophonistes

3- Prestataires

Laboratoires d'analyse médicale, prestataires de matériels, transports sanitaires

4- Réseaux

5- Secteur médico-social

LA COORDINATION

1- Coordination soignante et psychosociale

Cadres supérieurs de santé, cadres de santé, cadre social, cadres des antennes

2- Coordination médicale

Médecins praticiens d'HAD, cadre supérieur sage-femme

3- Coordination pharmaceutique et logistique

Pharmaciens, préparateurs en pharmacie, coursiers, magasiniers

Une pharmacie à usage intérieur

- > 2800 m² de superficie
- > + de 1 300 colis livrés en moyenne chaque jour au domicile des patients sur l'ensemble de l'Île-de-France
- > 1 unité de reconstitution des chimiothérapies et 2 isolateurs pouvant réaliser + de 19 000 chimiothérapies/an
- > 4 zones d'activité dédiées (médicaments, dispositifs médicaux, reconstitution des chimiothérapies, expédition)



*EHPAD : Etablissements pour personnes âgées et autres établissements sociaux et médico-sociaux
SSIAD : Service de soins infirmiers à domicile